

Environnement. Un comité syndical du syndicat mixte de l'étang de l'Or s'est tenu dernièrement à Saint-Just.

Anguilles et ragondins à l'ordre du jour

■ L'anguille européenne est une espèce en nette régression. Depuis 2007, le règlement européen contraint les Etats de l'Union Européenne à définir des plans de gestion tendant à une reconstitution du stock. L'objectif est d'atteindre, à terme, un taux d'échappement en mer de 40% du stock originel. La France a mis en œuvre un plan national « Anguille » en 2009 prévoyant d'agir progressivement sur l'ensemble des facteurs entraînant la mortalité de l'espèce. Une étude a été menée sur le site atelier de l'étang de l'Or durant un an. Elle a permis de noter une qualité de l'eau dégradée, une présence d'un parasite, une pression de pêche soutenue et de nombreux obstacles sur les affluents pouvant bloquer ou ralentir les migrations. L'étude a permis d'estimer le taux d'échappement à 36,2%, donc inférieur à l'objectif. Les solutions préconisées : pêcher des anguilles plus grosses (75% des individus capturés font moins de 30 centimètres) et baisser la pression de la pêche. Nous avons rencontré un pêcheur d'anguilles de Lunel, Roland Guerrero qui, depuis une quinzaine d'années, pêche sur l'étang de l'Or et dont la pêche à l'anguille représente autour de 50% de ses revenus. Les anguilles qu'il pêche avec son fils, il les revend à la société Eurogéal et les poissons à la criée du Grau du Roi. L'étude de la Cepralmar, il la connaît puisqu'il y a même collaboré. Alors, il ne se fait pas de souci quant à la diminution du stock d'anguilles sur l'étang de l'Or : « Depuis cinq ans, la qualité de l'eau ne cesse de s'améliorer et le nombre d'anguilles a doublé en quinze ans. De



Une étude a été menée sur la régression de l'anguille sur l'étang de l'Or. Roland Guerrero, pêcheur d'anguilles sur l'étang.



plus, nous sommes une dizaine à les pêcher et nous n'avons pas de monstrueuses embarcations » explique ce passionné de la nature. Quant au calibre des anguilles : « Dans notre région, il y peu d'amateurs d'anguilles, alors elles sont expédiées en Hollande, en Italie, en Belgique et dans ces pays, ils aiment les « petites », les « anguilles de l'Or », c'est comme ça qu'ils les appellent, les grosses, personne n'en veut ». Notre pêcheur pescalune se

montre optimiste pour l'avenir et conclut : « mon fils est pêcheur, mon cousin aussi, alors je me soucie naturellement de la ressource de l'étang de l'Or en anguilles, moi aussi je veux la défendre, c'est notre gagne-pain ». Autre point abordé lors de la réunion du Symbo (Syndicat Mixte du Bassin de l'Or) : le bilan 2010 de l'opération de régulation des populations de ragondins sur l'étang de l'Or. 450 ragondins ont été capturés et éliminés au cours de l'année 2010.

2 586 heures ont été effectuées par les agents en charge du piégeage, ce qui représente l'équivalent de 1,8 personne à temps plein. 85% du temps de travail est consacré au piégeage, 9% à la cartographie ragondins, 4% à l'entretien du matériel et 2% au transport des ragondins à l'incinérateur. Un bémol ! 49 cages ont été volées en 2010 dont 14 sur Manguio et le piégeage a été stoppé sur ce site.

JM BRUNEL